

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## ORANGES ET SIFFLETS

La réception que les marseillais ont faite à Rochefort a été plutôt mouvementée. Le célèbre pamphlétaire a pu connaître ce que rapportent le manque de foi et le « girouettisme ». Des huées, des sifflets, des oranges en guise de pommes cuites, lui ont fait escorte depuis la gare jusqu'à la rade. Ses partisans se sont cognés avec ses adversaires et, étant les moins nombreux ils ont eu le dessous ; les glaces de sa voiture ont été brisées et les amis qui l'accompagnaient ont été plus ou moins détériorés. Plutôt plus que moins.

Rochefort paie tout ce qu'il y eût de malsain dans sa polémique. Vibrion il fut, et vibrion il demeure. Ce que Dumas dit du vibrion au cinquième acte de *l'Etrangère*, s'applique admirablement à Rochefort. Faux républicain, faux socialiste, césarien avec Boulanger, il serait devenu son ennemi si Boulanger était arrivé au pouvoir. La fonction de Rochefort est d'attaquer le gouvernement, quel qu'il soit. En dehors de cela, il n'a aucune conviction.

Une histoire amusante, et que l'on m'a garantie authentique, le prouve :

M<sup>me</sup> Talabot, la femme de l'ingénieur bien connu de P. L. M., mort il y a deux ou trois ans, avait la manie d'inviter à sa table tous les gens ayant une notoriété. C'est ainsi qu'elle fut amenée, il n'y a pas de cela bien des années, à inviter M. de Fourtou, l'homme du 16 mai, le ministre à poigne dont on se souvient.

Au jour dit, M. de Fourtou sonna à la porte du ménage Talabot, et en même temps que le domestique, la maîtresse de maison se présentait :

— Oh ! M. de Fourtou, dit-elle, que je suis confuse ! Figurez-vous que, dans mon étourderie, j'ai invité le prince Victor, en même temps que vous, sans me rappeler votre inimitié réciproque !

— En effet, répondit l'ex-ministre, le prince et moi ne sympathisons pas assez pour être l'un et l'autre à la même table.

— Eh bien, continua M<sup>me</sup> Talabot, faites-nous le plaisir de revenir dans huit jours. Votre acceptation sera le pardon de ma méprise.

M. de Fourtou consentit, et la semaine écoulée revint heuter l'huis de son aimable hôtesse. La même scène recommença :

— Oh ! M. de Fourtou, vous me voyez désolée ! Figurez-vous que cette fois-ci, nous avons invité M. Rochefort. Revenez donc dans...

— Ah ! non ! répliqua M. de Fourtou. Cette fois-ci, j'y suis, j'y reste et je dînerai avec M. Rochefort.

La situation pouvait être embarrassante car à cette même époque, il n'y avait pas d'épithète injurieuse que *l'Intransigeant* n'adressât à l'ancien ministre de Mac-Mahon. Mais Rochefort, si terrible quand il écrit, est l'homme le plus doux qui existe, dans la conversation.

Crânement il alla aborder sa victime et lui dit :

« M. de Fourtou, je vous injurie tous les jours, et je ferai demain, comme hier et comme aujourd'hui.

« Toutefois, soyez persuadé que je ne vous en veux pas le moins du monde. Mais il me faut une tête de turc. J'ai pris la vôtre, ne vous connaissant pas. Aujourd'hui que je vous connais je vous dis ceci : Quand vous en aurez assez, prévenez-moi un quart d'heure avant que je ne commence mon article et je changerai de cible. »

Ce n'était pas plus difficile que cela et M. Rochefort l'a abondamment prouvé par la suite. Mais c'est avec de telles convictions qu'on se prépare une estime de bon aloi et des reconduites de Marseille !

C. R.

## CHAMBRE DES DEPUTÉS

Séance du 6 février 1899

La Chambre prend en considération une proposition de loi de MM. Paul Couzy et De-laune, ayant pour objet de compléter, par l'adoption de l'heure décimale, le système des unités décimales créé par la convention nationale, système que presque toutes les puissances ont emprunté à la France.

On rend ensuite le budget des travaux publics.

M. Andrieu demande le vote d'un crédit pour reconstituer le système de navigation qui existait autrefois en remettant en état de navigabilité la rivière le Tarn.

M. de Solages appuie cette demande. M. Pelletan dit également que l'utilité des travaux du Tarn est incontestable.

L'amendement mis au voix n'est pas adopté. D'autres amendements sont présentés et presque tous repoussés.

Plusieurs articles du budget sont votés. Un amendement demandant l'augmentation du traitement des gardes barrières est renvoyé à la Commission.

Séance demain.

## L'affaire Dreyfus

Le projet du Gouvernement

La Commission de révision a repoussé hier le projet du gouvernement par 9 voix contre 2.

Les deux députés qui ont voté en faveur du projet sont MM. Cruppi et Berthet.

M. Renault-Morlière a été nommé rapporteur ; il déposera son rapport demain mercredi.

La publication du dossier de l'enquête a été votée à l'unanimité.

La discussion viendra sans doute demain devant la Chambre.

## INFORMATIONS

Election législative

ARRONDISSEMENT D'ÉPERNAY. (MARNE)

MM. Paul Coutant, rép. ....	9.845 v.
Peignot, rad. ....	6.280
Mathis, soc. ....	5.231
Bulletins divers et nuls.	600

(Ballottage).

Il s'agissait de remplacer M. Vallé, radical, nommé sénateur et qui avait été réélu au premier tour de scrutin des élections générales du 8 mai 1898 par 12.014 voix, contre 5.890 à M. Coutant, républicain, 2.622 à M. Lamarre, socialiste ; 2.365 à M. A. Labbé, républicain, et 280 à M. Moussy, socialiste.

Election au Conseil général

Canton de Marolles-les-Braux (Sarthe). — M. de Charency, conservateur, élu par

1,849 voix sur 2,217 votants, sans concurrent.

M. Deschanel à Chartres

On mande de Chartres :

Dimanche a eu lieu, sous la présidence de M. Paul Deschanel, président de la Chambre, l'inauguration du tramway de Saint-Séwan à Châteauneuf.

Au banquet, organisé dans cette dernière ville, M. Deschanel a dit qu'il était venu non seulement en sa qualité de président de la Chambre, mais surtout comme ami, comme l'enfant adoptif de cet arrondissement de Dreux, qu'il a administré au début de sa carrière de sous-préfet et où il a conservé de nombreux amis.

— Si l'année 1898 n'a pas été heureuse pour la France, a dit M. Deschanel, il faut quand même rester optimiste. Les nuages qui s'étaient amoncés du côté de la Manche paraissent se dissiper ; d'autres nuages de l'intérieur se dissipent également. Préparons-nous à donner au monde le grand spectacle de 1900 Restons fidèles à notre idéal, à notre raison de vivre et d'agir. Consacrons toutes nos forces au relèvement de la patrie et de la République.

La ville de Châteauneuf était brillamment décorée. La population a fait une chaleureuse ovation au président de la Chambre. Le président et les invités sont repartis par le train de 6 heures.

L'affaire Déricion

D'un interview d'un haut fonctionnaire, il résulte que cette affaire aurait pris des proportions auxquelles on ne s'attendait guère au début.

Déricion aurait livré au gouvernement allemand deux individus absolument innocents.

Déricion, pour se faire payer, les aurait indignement vendus : c'était une façon à lui, d'inspirer confiance à l'Allemagne, pour le compte de laquelle il travaillait.

Les anciens élèves de l'Ecole centrale

Samedi soir avait lieu à l'hôtel Continental, le bal annuel de l'Association des anciens élèves de l'Ecole centrale.

Le président de la République accompagné de Mme Faure, de MM. Dauny et Delombre et des officiers de sa maison militaire, y est venu vers 11 heures. Il a été reçu par MM. Buquet, directeur de l'Ecole ; Pétovare, président de l'Association. Il a fait le tour des salons et s'est retiré vers minuit.

Troubles à Marseille

Dimanche, dans la salle de l'Alhambra, la ligue des Patriotes avait organisé une réunion à laquelle les ligueurs seuls, avaient le droit d'assister.

Quand la salle fut pleine, on ferma le portail, derrière lequel furent dressées des planches.

Les contre-manifestants commencèrent à siffler de l'extérieur. Des coups de revolver s'échangèrent dont les premiers et les plus nombreux furent tirés de l'extérieur même de l'Alhambra.

Il y a eu plusieurs blessés.

A Alger

MM. Max Régis et Rochefort, ont débarqué à Alger dans l'après-midi de dimanche. Une foule nombreuse les attendait.

Des bagarres se sont produites. Plusieurs personnes ont été renversées et piétinées.

A la suite des manifestations qui ont eu lieu, le préfet d'Alger,

« Considérant que le maire et le conseil

municipal de la ville d'Alger ont organisé, de concert avec l'ex-maire révoqué, auquel ils ont illégalement conféré le titre de « maire honoraire, une manifestation politique qui était de nature à jeter la division entre les citoyens et à provoquer « des troubles. . . . »

a suspendu le maire et le conseil municipal d'Alger.

Appel aux hommes d'ordre

Les notables espagnols naturalisés Français ont fait afficher un appel à leurs compatriotes, les engageant à s'unir étroitement aux Français d'origine et à s'abstenir de toutes violences et attaques contre les représentants de la France ou contre les pouvoirs publics de la Métropole.

Un duel

A la suite d'une altercation suivie de voies de fait, survenue sur le passage de M. Rochefort à Marseille, une rencontre a eu lieu aux Pennes, entre MM. Bertas, adjoint au maire de Marseille, et Girard, rédacteur à *l'Antijurif*, de Paris.

A la deuxième reprise, M. Bertas a été atteint au poignet droit ; cette blessure a mis fin au combat.

Attaque de Manille par les Philippines

Les Indigènes ont attaqué Manille, samedi soir. Ils ont été battus par les Américains qui leur ont pris la petite ville de Santa-Anna.

Les insurgés refusent de libérer les prisonniers espagnols qui sont en leur pouvoir.

Dons de l'empereur Nicolas

L'ambassadeur de Russie vient de remettre à M. Félix Faure, deux tableaux du peintre Michel Tketchnko, dont l'un qui représente l'arrivée des souverains russes à Cherbourg, le 4 octobre 1896, est destiné à être offert par l'empereur à la ville de Cherbourg ; l'autre, qui représente l'arrivée du Président de la République à Cronstadt, le 23 août 1897, a été offert au Président par l'ambassadeur de Russie au nom de S. M. l'empereur.

Tirages Financiers

Obligations Ville de Paris 1875

Le numéro 6.054 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 490.542 gagne 50.000 fr.  
Les trois numéros 374.664 — 19.307 — 386.440 gagnent 10.000 fr. chacun.  
Les quatre numéros 387.603 — 145.792 — 346.706 — 85.400 gagnent 5.000 fr.  
Vingt-cinq numéros sont remboursés à 1.000 fr.

Crédit Foncier. — Communales 1879

Le numéro 964.516 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 342.825 gagne 25.000 fr.  
Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 fr.  
190.203 — 251.542 — 143.301 — 3.671 — 244.777 — 278.655.  
Quarante-cinq numéros sont remboursés à 1.000 fr.

Communales 1880

Le numéro 702.739 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 177.303 gagne 25.000 fr.  
Les six numéros qui suivent sont remboursés par 5.000  
724.421 — 958.885 — 881.345 — 180.280 — 180.116 — 118.891.  
Quarante-cinq numéros reçoivent 1000 fr.

Communales 1891

Le numéro 244.962 gagne 100.000 fr.  
Le numéro 430.963 gagne 10.000 fr.  
Le numéro 160.829 gagne 5.000 fr.



Vingt numéros sont remboursés par 1.000 fr. chacun.

**Réclame « dernier cri »**

Récemment, à Calcutta, on arrêta et on condamna à mort un criminel des plus dangereux.

Le jour de l'exécution arrivé, le bourreau procédait à la toilette du condamné, lorsqu'un gentleman anglais, fraîchement débarqué, se présente, porteur d'un ordre du gouverneur de la ville, l'autorisant à communiquer quelques instants avec le patient.

On les laisse seuls pendant dix minutes; et, lorsqu'ils se séparent, on entend le condamné crier au gentleman :

— Mille livres à mes héritiers, c'est bien convenu ?

— Je le jure !

Le patient se laisse garrotter, on l'enlève et le voici bientôt au pied de la potence. Il réclame alors le droit d'adresser une dernière fois la parole au peuple avant de mourir et, d'une voix de stentor, il s'écrie :

— Vous tous qui m'écoutez, sachez bien... que le meilleur chocolat est le chocolat Williamson, Kennedy and Company, London.

**Petites nouvelles**

On a reçu des nouvelles alarmantes de Pékin. Une nouvelle révolution de palais serait imminente. L'Impératrice douairière veut changer par un coup de force la loi sur la succession, et envoyer en exil tous les hommes d'Etat partisans des réformes.

— Un nègre, ouvrier dans une plantation de sucre, vient d'être élu député de Kingston (Jamaïque), battant à plate couture un des planteurs blancs les plus riches et influents de la contrée. C'est la première fois que ce fait se produit.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Conseil de préfecture**

Jarlan, à Maillol, contre l'administration des contributions directes (taxe sur les chiens).

Dégrèvement de 12 fr. Le surplus de la réclamation est rejeté.

Gélis, entrepreneur à Costeraste, contre la commune de Gourdon.

Demande en paiement de diverses indemnités, pour dommages causés par suite du retard apporté à faire reprendre l'exécution des travaux de construction de la maison d'école de Costeraste.

L'affaire est mise en délibéré.

Lafon, de Concorès, contre l'Etat (administration du chemin de fer). Demande en indemnité pour dommages causés au moulin de la Guirale sur le Cèou.

L'Etat est condamné à payer une somme en capital de 2,240 fr. avec les intérêts à dater du jour de la demande.

L'Etat est en outre condamné aux dépens.

Barriat, contre la commune de Cambes. Demande en paiement du solde de l'entreprise.

Le sieur Barriat est débouté de sa demande et condamné aux dépens.

Fournier, contre la commune de Souillac. Demande en indemnité pour dommages causés par la construction d'un chemin rural. En délibéré.

**Médailles coloniales**

- Bergougnoux Pierre, à Saint-Sozy.
- Cabady Jean-Pierre, à Vidailles.
- Destreil François, à Cahors.
- Grafeuille Mathurin, à Bétaille.
- Jaubertou Jean, à Strenquels.
- Lugan Jean-François, à Bagnac.
- Pouxviel Jean, à Vidailles.
- Route Gustave, à Figeac.

**Union vélocipédique de France**

On nous communique la note suivante, avec prière d'insérer, de l'Union Vélocipédique de France :

« La licence du coureur professionnel sera exigible dans toutes les courses en France et à l'étranger. Cette licence sera accordée contre le paiement d'une somme de 5 francs aux coureurs unionistes, et contre le paiement d'une somme de 20 francs aux coureurs non-unionistes. Toutes les demandes de licence devront être adressées à M. le Président de la Commission sportive de l'U. V. F. 21, rue des Bons Enfants, à Paris.

En outre, d'accord avec le Comité Directeur, la Commission sportive a pris l'importante décision suivante :

« Toutes les courses et essais de records professionnels organisés en France par des sociétés, personnalités ou velodromes sont régis par les règlements de courses de l'U. V. F.

« Seront disqualifiés, tous les velodromes, sociétés, organisateurs de courses et coureurs ne faisant pas courir ou ne courant pas sous les règlements de l'U. V. F.

« Sous peu suivront les mesures complémentaires prises à la suite de cette décision, c'est-à-dire les conditions d'affiliation des velodromes et sociétés, ainsi que la délivrance de licences spéciales aux organisateurs de courses, comme cela se pratique déjà en Angleterre et en Belgique. »

**Caisse nationale postale d'épargne**

Opérations effectuées dans le département du Lot pendant le mois de janvier 1899

Versements reçus de 1,198 déposants, dont 272 nouveaux.....	215,674 53
Remboursements à 608 dép. dont 111 pour solde.....	170,733 84
Excédent des versements.....	44,940 69

Le Directeur des Postes et des télégraphes, MOREL.

**CAHORS**

**Notre préfet**

M. Edouard Sylvin, de la *Petite Gironde*, est fort mécontent du ministre Dupuy. Il ne le cède point et aujourd'hui il reproche vertement au Président du Conseil de n'avoir pas encore remercié les préfets de M. Brisson et réintégré les administrateurs de M. Méline, ces deux administrateurs qui semblaient avoir une mission unique : combattre avec violence le parti républicain.

Le passage, dans notre département, de M. Rousset, de triste mémoire, en est une preuve surabondante. — Et ici, qu'on nous permette une parenthèse pour justifier notre appréciation sur M. Rousset : A la chute du ministère Méline, M. Rousset comprenant que son attitude passée le mettait en facheuse posture, alla trouver M. Brisson ; il le supplia de le conserver : « L'acharnement avec lequel j'ai combattu les radicaux, ajouta-t-il, vous est une garantie de l'ardeur que je déploierai pour combattre aujourd'hui les modérés !... »

Un joli monsieur, en vérité, que ce Rousset !

— Le fait nous a été rapporté, devant de nombreux témoins, par une personne qui tient ses renseignements de bonne source et qui certainement ne nous démentirait pas.

— Donc, M. Edouard Sylvin signale plus particulièrement quelques préfets à la colère de M. Dupuy.

Celui du Lot est du nombre.

« Dans le Lot, écrit-il, le préfet joue le rôle du gourdin avec lequel M. Vival, député radical-socialiste de Figeac et prépondérant au Conseil général, administre le département. »

Nous aurions beaucoup à dire contre une affirmation aussi bien présentée ! nous nous bornerons à une simple constatation.

C'est ce préfet, instrument terrible du radical-socialiste Vival, qui a nommé récemment notre nouvel architecte d'arrondissement, un ferme républicain, comme chacun sait !...

Qui oserait nier après cela que M. le préfet du Lot n'est pas un radical farouche tout spécialement désigné à la colère de M. Dupuy ?...

**Un monopole**

En réponse à l'entrefilet que nous avions publié sous ce titre, M. l'abbé Viguié, affirme dans la *Défense* que la phrase : « En dehors du catholicisme il n'y a pas d'honnêteté » n'a pas été prononcée, l'autre jour, à la cathédrale.

La personne, très honorable, qui nous avait rapporté le propos, a donc dû mal saisir la pensée et les paroles de l'orateur.

Nous n'avons aucune raison de mettre en doute l'affirmation de M. l'abbé Viguié qui doit être bien renseigné en la circonstance.

La phrase prononcée était très différente, paraît-il, et, telle qu'on nous la donne, elle ne relève que de l'appréciation des personnes qui assistaient à la cérémonie et nullement de la critique d'un journal politique.

**Bal du V. S. C.**

Le bal du V. S. C. a eu lieu samedi dans les salons du buffet de la gare.

Il a été de tous points réussi et les organisateurs ont droit aux plus vifs éloges.

Le succès n'était, au reste, nullement douteux, en raison de la prospérité de cette société, prospérité due à l'activité et au dévouement de son nouveau président.

**Conférence**

La conférence donnée dimanche au théâtre, sous les auspices de la *Société des Etudes du Lot* a été particulièrement intéressante.

En excellents termes, le Président de la Société nous a présenté le conférencier qui, pendant une heure et demie, nous promène à travers le continent noir à la suite de Livingstone, de Stanley, de Brazza et de l'héroïque commandant Marchand.

Le conférencier a été, à plusieurs reprises, interrompu par les applaudissements unanimes des auditeurs.

Il est regrettable que nos concitoyens n'aient pas répondu en plus grand nombre à l'invitation de la *Société des Etudes* que l'on ne saurait trop remercier pour cette intéressante et instructive causerie.

**Société de pisciculture du Lot**

Au nom de la société de pisciculture du Lot, des médailles en argent viennent d'être remises, par M. le chef d'escadron commandant la gendarmerie du département, à MM. Arbon, maréchal des logis ; Bigou, brigadier ; Courdresses et Laserre, gendarmes.

La Société de pisciculture a tenu aussi à remercier ses agents de l'active surveillance exercée par eux sur le bassin de pêche de Coty, appartenant à la Société, et des procès-verbaux dressés contre divers braconniers de pêche.

Rappelons que l'un de ces militaires, M. Courdresses, avait déjà reçu de la société deux médailles.

**Acte de probité**

Mlle Ladoux, demeurant route de Toulouse, faubourg Saint-Georges, a trouvé sur la voie publique un porte-monnaie renfermant une certaine somme d'argent et un scapulaire, qu'elle a remis au bureau de police, où la personne qui l'a perdu peut le réclamer.

**Assises du Lot**

Audience du 6 février 1899

Présidence de M. Pichon, conseiller à la cour d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Fournié, juges au tribunal civil de Cahors.

**EXTORSION DE SIGNATURES.**

L'accusé est un nommé Louis Mauret, âgé de trente-six ans, cultivateur à Payrac.

Ministère public : M. Dufreche, substitut du procureur de la République.

Défenseur : M<sup>e</sup> Fleuret, avocat au barreau de Gourdon.

Les formalités d'usage remplies, formation du jury et appel des témoins, M. Mégès commis-greffier, donne lecture de l'acte d'accusation que voici :

« Depuis quelques temps le nommé Louis Mauret, soupçonnait le sieur Adrien Combettes, cantonnier, d'entretenir des relations adultères avec sa femme. Dans la matinée du 22 décembre dernier, il alla tailler une haie ; mais supposant que les deux amants mettraient son absence à profit, il revint bientôt et se mit en embuscade dans une pièce inoccupée de son habitation.

Peu après, vers midi, Combettes arriva à Magis, pénétra dans la maison, en passant par la cave, et monta au premier étage. Il était sur le point d'avoir des relations intimes avec la femme Mauret, lorsque le mari surgit tout à coup, les sabots à la main et une serpe à la ceinture, Mauret saisit le cantonnier au collet, en lui disant : « Je t'y prends, cette fois ; tu vas me le payer. » En même temps, il lui enjoignit de signer un billet de 400 fr. et se fit remettre par sa femme un portefeuille d'où il sortit un papier à billet. Malgré le danger qu'il courait, Combettes hésita et protesta contre les reproches qui lui étaient adressés Mauret lui porta alors un coup de serpe sur la tête. Combettes, tout ensanglanté et étourdi, écrivit sans plus de résistance sur le bord du lit le billet qui lui fut dicté. Une fois libre, il alla faire sa dénonciation à la gendarmerie. »

Mauret reconnaît entièrement les faits ; il déclare qu'il était juste que Combettes contribuât aux dépenses de la famille puisqu'il contribuait à son augmentation. Il soutient qu'il n'y a eu aucune entente entre sa femme et lui, et que le papier à billet avait été acheté depuis plus d'une semaine en vue d'un emprunt qui lui aurait permis d'aller s'établir en Algérie.

La femme Mauret fait des déclarations analogues. Elle reconnaît que depuis plusieurs années, elle a des relations intimes avec Combettes, c'est d'ailleurs la croyance du public. Elle affirme que l'un de ses enfants est de Combettes, et assure que lorsque le mari est survenu, le 22 décembre, Combettes allait la posséder. Mais elle se défend d'être entrée dans un complot contre son amant et elle fait remarquer qu'après avoir remis le portefeuille à son mari, elle s'est enfuie.

La version de Combettes est toute différente. Il nie énergiquement avoir eu des rapports coupables avec la femme Mauret, S'il est rentré dans la maison le 22 décembre c'est, dit-il, parce qu'il y a été appelé. Il ajoute qu'à l'arrivée du mari son attitude n'était nullement suspecte ; il croit enfin que la scène du crime a été combinée et préméditée par les deux époux.

De toutes manières la culpabilité de Mauret est indiscutable.

Au bout de quinze jours, la victime a été guérie de sa blessure.

L'information a saisi le billet extorqué. Elle a établi que l'accusé était dans le dénûment et avait quelques dettes.

Mauret n'a pas d'antécédents judiciaires.

Les renseignements recueillis sur son compte ne sont pas mauvais.

Après un remarquable réquisitoire du procureur et une émouvante plaidoirie de M<sup>e</sup> Fleuret, du barreau de Gourdon, le jury entre dans la salle de ses délibérations et en sort, peu d'instants après, apportant un verdict négatif.

En conséquence Mauret est acquitté. Le président déclare la session close.

**Société des Sauveteurs du Lot**

Séance du 5 février 1899

Présidence de M. GUIRAUDIES-CAPDEVILLE, président de la Société

Etaient présents, MM. Guiraudies-Capdeville président, Verdier trésorier, Delpech secrétaire, Séguy, Daynard, Coueslant, Gleye, Rouquet, Delmas, Cambrouse.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Adopté.

Le Trésorier fait l'exposé de la situation financière de la Société, exercice 1898 ; recettes et dépenses. Adopté.

Acte est donné de la démission des membres qui n'ont pas soldé leur cotisation de 1898, exception est faite pour M. Clary Marcel, soldat.

M. le Président est heureux de constater que la Société, grâce à de sérieuses économies, a amorti la majeure partie de ses dettes ; il expose que la création d'une fonction de secrétaire général s'impose à la Société, afin d'aider le Président et le remplacer au besoin.

Il donne lecture du projet de budget pour 1899. Adopté.

Sont élus membres du Conseil d'Administration : MM. Daynard et Coueslant en remplacement de MM. Couture décédé, et Rodolphe qui a quitté la ville.

M. Coueslant est, en outre, désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire général. Il est adopté qu'en principe la Société donnera des fêtes annuelles d'escrime et de gymnastique.

En 1898 les recettes de la Société ont été de 1115 fr. 10 les dépenses se sont élevées à 1098 fr. 60 d'où un excédant des dépenses de 16 fr. 50.

Le budget de 1899 est présenté avec une recette de 1321 fr. 50 et les dépenses prévues s'élevant à 1205 fr. l'excédant des recettes est de 116 fr. 50. La dette de la société est de 400 fr.

Nulle observation n'étant présentée la séance est levée.

Le secrétaire

DELPECH.

**ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

Du 4 au 7 février 1899

**Naissances**

Cloup Léon-Eugène-Claude-Joseph, rue Saint-André 16.

**Publications de Mariages**

Longpech Louis, propriétaire et Cazes Marie, sans profession.

Lacombe Julien, cultivateur et Labro Pauline, couturière.

**Mariages**

Paganel Eugène, secrétaire de police et Blanc Louisa, sans profession.

Jubin François-Alfred-Henri, employé de



commerce et Sala Adèle-Marie-Hélène, sans profession.

Décès

Pléau Elisabeth, veuve Bouysson, 64 ans, sans profession, rue Jean Capoulade, 3. Lafage Guillaume, cultivateur, 69 ans, à l'Hospice. Quercy Louis, peintre, 78 ans, à Cabazat.

THÉÂTRE DE CAHORS  
Représentations de M<sup>me</sup> Harris  
Mercredi 8 avril

LA BANDE A FIFI

Pièce en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Gardel Hervé et M. Varret

Arrondissement de Cahors

LIMOGNE. — Favorisée par un beau temps, la foire de samedi a été très importante, malgré que la truffe fit complètement défaut. Le foirail aux bœufs et aux moutons était très bien garni, il s'y est fait pas mal d'affaires. Les porcelets manquaient, aussi les prix étaient fort élevés.

Céréales. — Blé 18 fr. l'hectolitre.  
Avoine 8 fr. id.  
Maïs 12,50 id.  
Pommes de terre 5 fr. le sac.  
Volaille 0,60 le 1/2 kilo.  
Œufs 0,80 la douzaine.  
Bonne journée pour les marchands et étalagistes.

MOULINBESSOU. — Notre foire du 4, favorisée par le temps, a été très importante.

Les cochons gras se vendaient de 50 à 56 fr. les 50 kilogrammes. Les attelages aux cours ordinaires. Les marchands forains étalagistes ont fait bonne recette ainsi que les cafetiers qui, toute la journée et une bonne partie de la nuit, ont eu du monde pour voir surtout, il est vrai ! les portraits et biographies de nos députés (viendra aussi le tour de nos sénateurs). Succès inespéré.

Un jeune chien noir a été trouvé sur la voie publique et s'il n'est pas réclamé dans la huitaine il sera abattu.

Hier, une bande composée de 4 personnes, le père, la mère et 2 jeunes hommes de 20 et 24 ans, mettaient notre contrée à contribution pour les 3 ou 4<sup>e</sup> fois depuis peu de temps. Ils entraient dans les maisons quand il n'y avait que des femmes, des enfants ou des vieillards et quand ils tenaient du pain, ils voulaient de l'argent, du lard, etc., etc. Vivement apostrophés par le Maire, ils se sont un peu éloignés pour retomber sous ses pas à Moulinbessou. Le maire a dû ceindre son écharpe pour leur en imposer et leur faire quitter la commune. Nos braves gendarmes nous débarrasseront, nous l'espérons, de ces peu agréables visiteurs.

Arrondissement de Figeac

REILHAC. — Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Antonin Pons, notaire depuis 1840, maire de Reilhac depuis 1848 et ancien conseiller d'arrondissement, décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était le doyen des notaires et des maires du département du Lot.  
M. Pons était très estimé.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Les loups. — Jeudi dernier pendant que la veuve Roly, de Pech-de-Soy, commune de Gourdon était occupée à garder son troupeau, un loup est survenu et a emporté un bel agneau sans qu'on puisse lui faire lâcher prise.

Le domestique de la maison ayant fait des recherches, le lendemain, dans le bois voisin, trouva la peau et une patte, seuls restes du pantagruélique repas du féroce animal.

Concert. — Le nouveau directeur de notre Orphéon préparerait, dit-on, un concert, pour le dimanche après carnaval.

Cette bonne nouvelle réjouira certainement tout le monde. On a si peu de distractions, à Gourdon !

Bal de charité. — Dimanche, une quinzaine de jeunes gens et de jeunes mariés se sont réunis, à deux heures, à la mairie, pour décider de donner prochainement un bal de charité au profit des pauvres de la ville.

Une commission a été immédiatement nommée pour l'organisation.

Ont été élus :  
Présidents d'honneur : M. le Maire, M. le Sous-Préfet.

Président effectif M. Pons, conseiller d'arrondissement.

Vice-président : M. Fresquet.  
Secrétaire : M. Baldran.

Trésorier : M. Detchebarne.  
Commissaires : MM. Malbec, Auricoste, Mondy, Despages, Fournié, Chassagnette, Granet, Ruamps, Malgouyart, Barréau, Destrau Antonin, Lacambre, fils.

La date proposée pour le bal, est celle du 14 courant. Mais la commission qui doit se réunir ce soir, trouvera peut-être avec nous que ce jour est mal choisi et le changera.

Nous applaudissons de tout cœur à l'idée généreuse qui a guidé notre jeunesse, suivant en cela le bel exemple de Cahors et de Figeac.

Nous souhaitons que la réussite soit complète et surtout que les pauvres y trouvent leur compte.

CRESENSAC. — M. le Professeur départemental d'agriculture fera une conférence publique à la mairie de Cressensac, le 12 février courant à 3 heures du soir.

Sujet : Trufficulture et questions viticoles s'y rattachant.

Chez nos voisins

CAUSSADE. — Vieillard assommé par une femme. — Dimanche, dans la soirée, M. Martin, vieillard de 72 ans, propriétaire à Saint-Martin, commune de Caussade, vit la femme Benech, sa voisine, qui faisait paître ses moutons dans son champ d'avoine. Il l'invita à ne plus y revenir ; elle s'arma d'un gros bâton et lui en asséna un coup sur la tête. Le pauvre homme vint à Caussade, se traînant comme il put, tout ensanglanté, pour porter plainte à la gendarmerie, qui le fit admettre d'urgence à l'hospice où on lui prodigua les soins nécessaires.

BULLETIN FINANCIER

La semaine débute dans d'excellentes conditions ; les transactions sont très suivies et les bonnes dispositions que nous constatons en clôture samedi ne font que s'accroître aujourd'hui sur la plupart des valeurs.

Notre 3 0/0 finit à 102,90, le 3 1/2 à 104,10 et l'amortissable à 101,50.

Les établissements de crédit qui ont un marché actif participent aussi à l'amélioration des cours ; la Banque de France se traite à 3,795, le Crédit Foncier à 757, le Crédit Lyonnais à 902, la Société Générale à 556, le Comptoir National à 594.

Le Suez progresse à 3,615.

Grande fermeté sur les rentes extérieures : l'Italien finit à 94,77 1/5, l'Extérieure à 53,70. Le 3 0/0 Russe 1891 vaut 95,30 ainsi que le 3 0/0 1896 ; la rente turque est à 24 et la Banque Ottomane à 589.

Sur le marché en Banque, les actions et les obligations de la Société houillère et métallurgique de Novo-Pavlovka se traitent les unes et les autres aux environs de 100 francs.

Les actions de la Société Continentale d'automobiles sont en légère réaction, rien ne paraît expliquer ce recul car cette société poursuit méthodiquement le développement normal de son exploitation commerciale.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

CAPITAL : 120 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénélon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe ; — Ordres de Bourse (France et étranger) ; — Souscriptions sans frais ; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement (Obl. de Ch. de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons à lots de l'Exposition de 1900, Bons Panama etc.) ; — Escompte et Encaissement de coupons ; — Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et encaissement d'effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair et les risques de non-vérification des tirages ; — Transports de fonds (France et Etranger) ; — Billets de crédit circulaires ; —

Lettres de crédit ; — Renseignements ; — Assurances — Services de correspondant, etc.

LOCATION DE COMPARTIMENTS DE COFFRES-FORTS

Au siège central et dans plusieurs agences depuis 5 francs par mois ; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension. 56 bureaux à Paris et dans la banlieue, 252 agences en Province, 1 agence à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Guérison avec 3 fr. 50. — St-Jean d'Aulph (Haute-Savoie), le 7 avril 1898. Je vous remercie pour vos bonnes Pilules Suisses et votre Baume Victor. J'avais des névralgies, souvent la moitié de la tête était enflée. Après que j'ai eu pris les dernières Pilules, je me suis trouvée mieux ; aujourd'hui je ne sens plus rien, je travaille, ai bon appétit, dors bien ; je suis guérie. Mme veuve BERTHET. (Sig. lég.).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3<sup>e</sup> ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets 1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 c. — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50 c.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors :

- Chez M<sup>me</sup> ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.
- M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET  
EXIGER LE PAQUETAGE Seule vraie garantie

LE

DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

DEUXIÈME PARTIE

Le procès

V

— La lutte ! toujours la lutte ! Cela ne finira donc jamais !

Un éclair de rage, de haine s'échappa de ses yeux et fit frissonner le négociant des Chartrons que le domestique était en train de servir.

— Oh ! cet homme, se dit la jeune fille en sortant, si c'est lui, pour être resté insensible à ma douleur, à mon désespoir ; pour n'avoir pas éclaté, ne s'être pas trahi devant mes cris et mes menaces, de quoi est-il donc fait ?

Elle s'éloigna, et les deux hommes restèrent seuls, silencieux d'abord, comme embarrassés, gênés de se trouver ensemble.

M. de Millanges tendit la boîte de cigares à son convive. Celui-ci en prit un, qu'il coupa et alluma.

Sa figure était livide. Ses lèvres tremblaient

Le père d'Ariane le remarqua.

— Qu'avez-vous, monsieur Soulac ? demanda-t-il. Seriez-vous souffrant ?

— Un peu, répondit le jeune homme, et je vous demanderai la permission de me retirer de bonne heure. Toutes ces émotions me tuent ? Et le négociant porta la main à son front comme pour en chasser de pénibles pensées.

Après un moment de silence il ajouta :

— C'est surtout l'attitude de Mlle de Millanges qui me fait souffrir... Je sens trop bien qu'elle aime toujours l'autre, et qu'elle me déteste, moi !

— Soyez tranquille, dit le père, qui avait allumé son cigare, je lui parlerai tout à l'heure. Ariane aimait beaucoup M. de Cordouan. Elle n'a pas tout son bon sens en ce moment.

La douleur l'égarait, et elle espérait encore ; mais quand elle le verra condamné, emmené, elle sera bien forcée, comme tous le monde de se rendre à l'évidence. Elle ne pourra conserver son cœur à un forçat.

— Vous croyez qu'il sera condamné au bagne ? — J'en suis sûr... Il aura vingt ans de travaux forcés.

— Le malheureux ! murmura Henri Soulac, qui devint plus pâle encore qu'il ne l'était.

— S'il se décidait à avouer, ajouta l'ancien magistrat, il en serait quitte pour dix ans... peut-être moins... Un peu de chartreuse, monsieur Soulac ?

— Non, merci... Je prendrai plutôt du rhum... — J'en ai d'excellent que je fais venir directement de la Jamaïque.

Le négociant des Chartrons eut un rire for-

cé.

— Vous ne voulez pas qu'il ait passé par nos chais ?

— Autant que possible. Ce sont des mauvais lieux pour le rhum. Il y est aussi exposé qu'une jeune fille dans une maison mal famée.

Les deux hommes se mirent à rire.

— Il est certain, dit Henri Soulac, qu'il risque très souvent d'y perdre sa pureté.

Sur cet échange de plaisanteries la conversation tomba.

Henri Soulac, qui avait rempli son petit verre et qui admirait la couleur d'or en fusion du liquide, savoura son contenu, lentement, d'un air connaisseur.

— Oui, il est très bon, dit-il.

Puis il revint à mademoiselle de Millanges, à la sortie violente qu'elle avait faite devant lui et qu'il avait toujours sur le cœur.

— Oui, dit-il, je l'ai bien vu, Mlle de Millanges me hait.

— Caprice de petite fille, répondit le magistrat. Cela ne durera pas. En ce moment elle en veut à tout le monde ; elle exécute tout le monde, car elle accuse tout le monde de lui avoir enlevé celui qu'elle aime encore. Avec moi-même, elle n'est plus ce qu'elle était. Moi je l'ai connue si douce, si tendre, si dévouée, je la trouve brusque, fantasque, et si elle m'embrasse encore, c'est plutôt par habitude, je le sens, que par véritable affection. Mais je ne lui en veux pas à la pauvre enfant ; elle souffre. Je considère cela comme une crise qui passera, et que le récit des débats que nous lui avons fait a ravivée brusquement. Depuis quelque

temps, elle était redevenue plus calme. Elle paraissait oublier. Mais elle sait qu'en ce moment même le sort de celui qu'elle aime se décide, que chaque heure, chaque minute la rapproche du dénouement, et cela la rend plus nerveuse, plus excitée. Ce sera l'affaire de quelques jours. Excusez-la.

— Oh ! elle est toute excusée, dit Henri Soulac. Je l'aime tant que je ne saurais jamais lui en vouloir... Et pourtant...

Le négociant, voyant les bonnes dispositions de M. de Millanges, avait résolu de brûler ses vaisseaux, de s'assurer que la conviction de ce dernier, de son futur beau-père, ne pourrait jamais être entamée.

— Pourtant ?... fit le magistrat.

— Pourtant, reprit Henri Soulac résolu, j'aurais eu le droit peut-être de m'offusquer. Mlle de Millanges n'a-t-elle pas la conviction que M. de Cordouan est innocent, et que Delphine Lagrange a été assassinée par un ennemi, un rival peut-être de Monsieur de Cordouan.

— C'est le récit du jeune homme, qu'elle a lu dans les journaux.

— Elle y croit, à ce récit ?

— Elle y croit encore, oui, et elle y croira jusqu'au jour...

— Et bien ! fit Henri Soulac sans sourciller quand elle a parlé du traître, de l'infâme qui aurait perdu M. de Cordouan, elle m'a regardé d'un air singulier.

— Vous ? — Moi...

(A suivre).



# L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

## PREMIÈRE PARTIE

### Les Assassins

XV

#### L'ÉPREUVE

Marianne, Sébastien et François s'étaient écartés de la table avec des regards inquiets. Joseph les considéra avec une pitié sereine :

— Une jeunesse de son âge, ça a le droit de croire aux revenants... Mais nous qui sommes des mâles, — compris la grande sœur, — nous savons bien qu'il n'y a que des asperges qui sortent de terre en cette saison... Allons, remettez-vous à vos places ; nous n'avons pas fini de causer.

Joseph vida son verre plein jusqu'au bord. Ensuite, il reprit le fil de son discours.

Florence nous tient. C'est clair. Pour la première fois de sa vie, elle vient de dire : « Je ne veux pas ». Elle nous tient et elle nous menace. Philippe Hattier, que le gouvernement a envoyé dans le pays exprès pour nous est dans sa manche. Avez-vous entendu de

quel ton, avez-vous remarqué de quelle façon de Mme Jordonne elle m'a jeté cet avertissement : « Prenez garde ! » Conclusion : il ne s'agit plus de nous chamailler pour de l'argent, ni pour une femme : il s'agit de sauver notre boule, — laquelle me paraît danser furieusement sur nos épaules...

— La Benjamine parlera, déclara l'un des deux jumeaux.

— Oui, murmura Marianne, à moins qu'on ne lui coupe le sifflet...

Joseph lui dérocha un baiser du bout des doigts.

— Tu es un homme, toi, ma fille. Mais ne badinons pas avec les choses sérieuses. Il est plus difficile de se débarrasser de la Florence, que de supprimer un voyageur qui arrive, le soir, sans être aperçu d'âme qui vive, dans un logis d'où il est censé repartir le lendemain.

— Alors nous sommes perdus ! s'écria Sébastien : il ne nous reste plus qu'à nous sauver.

Joseph paisible, souriant et narquois, chargeait avec méthode sa pipe de racine de buis au fourneau doublé de fer blanc.

— Bigre de bigre, comme vous y allez ! ricana-t-il. Mais pensez-y donc, étourdis ; fuir, c'est donner l'éveil, c'est s'avouer coupable, c'est atteler vous-mêmes la charette qui doit vous conduire à l'échafaud...

— Que faire ? demanda-t-on avec découragement.

— Ecoutez votre frère, dit la veuve froide-ment. Joseph est un bon garçon d'expérience et de bon conseil. Je suis sûre qu'il a dans son sac de quoi nous tirer d'embarras :

— Et vous ne vous trompez pas, maman. Mon idée est qu'il ne faut pas jeter le manche après la cognée, quand ce manche tient lui-même dans une main solide. Attendons les événements et faisons tête au danger puisque nous savons d'où il vient.

Il n'y eut aucune espèce de protestation, François et Sébastien, malgré leurs efforts, ne réussissaient point à dompter leur effroi. L'orateur battit le briquet alluma sa pipe et plaça sur le fourneau de celle-ci le couvercle en façon de dôme qui s'y reliait par une chaînette de cuivre.

— Il n'est jamais mauvais d'avoir peur, reprit-il quand la peur n'empêche pas d'agir.

Il mit ses coudes sur la table :

— Suivez bien mon raisonnement...

XVI

#### RUBRIQUES SCELÉRATES

Tout les fronts se penchèrent, sauf celui de la veuve. Elle connaissait probablement ce qui allait être dit. Chez elle, d'ailleurs, tout demeurait en dedans, Joseph commença :

— De deux choses l'une :

Où Florence, après avoir fait sortir le chérubin par la remise et la ruelle, l'aura laissé aller à la grâce de Dieu, et dans ce cas, je soutiens mordicus qu'il n'aura pas pu pousser bien loin. Il ne connaissait pas le terrain ; la nuit était noire comme un four ; la rivière coule à deux pas...

Si l'innocent a eu le malheur de tomber dans le Petit-Vair grossi par l'orage, j'imagine que de Madon en Meurthe et de Meurthe en Mo-

selle, il doit naviger vers le Rhin de l'autre côté des ponts de Metz.

Une supposition, maintenant, que la Benjamine l'ait caché quelque part ou confié à quelqu'un...

Où et à qui ? Je vous le demande. Dans le voisinage, c'est certain. Elle non plus ne saurait s'être encourue bien loin, puisqu'elle avait regagné son lit, ou elle faisait semblant de dormir, quand je suis venu la regarder après l'ouvrage.

Mais, s'il était dans le voisinage, on aurait aperçu le mioche ; on en aurait jassé à bouche que veux-tu ; le juge de paix Thouvenel qui est malin comme un vieux singe, aurait, fait des pieds est des mains pour reconnaître qui il était, d'où il venait, et par suite de quelles circonstances on l'avait trouvé et recueilli. Le petit homme n'est pas muet. C'est la justice qui se serait chargée de nous apporter de ses nouvelles. Rien de tout cela n'est advenu. Aucun enfant étranger n'a paru dans le village, pas grand comme Paris. Que diable ! et la langue des commères ne s'y rouille jamais faute de s'exercer ?...

Celui que nous cherchons n'est pas davantage chez Denise Hattier. Où Florence aurait-elle pris le temps de l'emporter jusqu'aux Armoises ? Elle était recouchée avant nous. D'ailleurs j'ai fait bavarder la Gervaise. Il n'est point de meilleurs espions que les domestiques. Depuis huit jours, nulle personne autre que les visiteurs ordinaires n'a été remarqué au pavillon de garde. On paraissait pourtant y attendre quelqu'un le lieutenant Philippe sans doute. On vous a dit que ce soir il est arrivé. (A suivre.)

## ANNUAIRE OFFICIEL

L'Annuaire officiel du département du Lot, vient de paraître.

Cet Annuaire devant servir de document officiel, les renseignements ont été puisés aux meilleures sources avec l'attention la plus scrupuleuse, et les changements ou corrections faits avec le soin le plus minutieux.

Paraissant toutes les années vers la fin de décembre, ce n'est que dans cet Annuaire officiel, qu'on peut trouver tous les changements, toutes les nominations survenus en dernier lieu.

Enfin, nous recommandons à tous ceux qui sont soucieux de connaître l'histoire de notre Quercy, la dernière partie de cet annuaire intitulée « Un mémoire sur les justices royales établies dans la généralité de Montauban. » Extrait des archives du Lot, par M. L. Combarieu, archiviste honoraire.

Comme toujours, M. Combarieu a composé une œuvre véritablement originale, grâce au soin et à l'intelligence qu'il a apportés à l'examen des archives communales et départementales.

On peut se procurer cet Annuaire à l'imprimerie du Journal du Lot.

Prix de l'exemplaire, 2 francs

## BIBLIOGRAPHIE

1900, 23 Boulevard des Italiens, Paris. Superbe revue bi-mensuelle illustrée, publie nombreux documents officiels et tous renseignements indispensables aux exposants.

### SOIXANTE-SEPTIÈME ANNÉE JOURNAL DES DEMOISELLES

14, rue Drouot, Paris

Edition bimensuelle, couverture chamois paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Un an : Paris, 12 fr. ; départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire — riches ou pauvres — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiants aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage, tel est le but que se propose le Journal des Demoiselles. Soixante-six années d'un succès toujours croissant l'autorisent à croire qu'il ne s'en est jamais écarté.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce Journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles : œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

ELLE DONNE CHAQUE MOIS :

1<sup>o</sup> 48 pages de texte : Instruction, Littérature, Education, Modes, Bibliographie, Revue musicale, etc. ; 2<sup>o</sup> Un Album de 8 pages in-4<sup>o</sup> ; Modes, Broderies et autres petits travaux avec explication en regard, formant à la fin de l'année

une collection de plus de 500 dessins ; 3<sup>o</sup> Une Feuille de Patrons, grandeur naturelle ou des Patrons découpés ; 4<sup>o</sup> Une ou deux Gravures de Modes coloriées, soit 18 par an ; 5<sup>o</sup> Un Modèle de tapisseries coloriées, ou une planche de petits travaux en couleurs.

LES AUTRES ANNEXES POUR 1899 SERONT :

Travaux variés sur étoffe : Sac à lorgnette, Fond de plateau ; Ornaments d'église : Chasuble, Pale ; Musique. — Motifs d'aquarelles. — Cartonnages divers. — Abat-jour. — Gravures d'art. — Calendrier. — Menus. — Pyrogravure coloriée. — Tapisseries par signes. — Alphabets. — Chiffres enlacés.

On s'abonne pour un an à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal 14, rue Drouot.

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE

Rue Jacob, 56, à Paris

LA

## MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND  
16 PAGES IN-4<sup>o</sup>

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1<sup>o</sup> Quatre pages de plus. 2<sup>o</sup> Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3<sup>o</sup> Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 Patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

VIENT DE PARAITRE

NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public  
Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri<sup>er</sup>

Livre de morale pratique et de lecture courante  
1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

## CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement-moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

# LE MONITEUR

## DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

**20 PAGES** GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

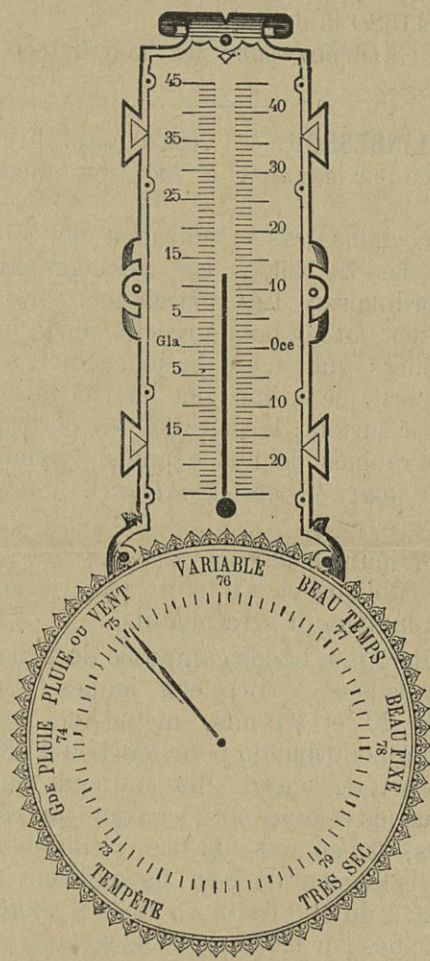
- PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
- PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
- PLUS DE LITTÉRATURE
- PLUS DE RECETTES DE CUISINE
- PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'ÀUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> N<sup>o</sup>.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre



Température minima du jour : 2.5  
Id. maxima de la veille : 12.  
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 10.5

## J. VALDIGUÉ

PHOTOGAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Reproduction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques sont exécutées par M. Valdigué, des échantillons de ces dernières sont exposés dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochable, et sont recommencés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

## CHÊNES TRUFFIERS

A vendre chènes truffiers d'une espèce excellente et certaine.

S'adresser à M. Salgues, au moulin du Périé, à Cahors.

## PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse, avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez gratis un joli morceau de musique pour piano.

Le propriétaire-gérant: A. COUÉSLANT.

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

# MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFFLE

Dépositaire du Chronomètre OMÉGA

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr., Or 125 fr.